Prénom : …… Date : ……

CONJUGAISON

LE PASSÉ DU CONDITIONNEL (01)

Le conditionnel passé est utilisé pour exprimer une action soumise à condition, lorsque cette condition est exprimée au plus-que-parfait.

Au passé du conditionnel, on utilise les auxiliaires **avoir** ou **être** au présent du conditionnel, suivi du **participe passé** du verbe conjugué.

1./ Complète les tableaux suivants au conditionnel passé :

ÊTRE	AVOIR	AIMER
j'aurais été	j'……	j'……
tu ……	tu aurais eu	tu ……
il ……	on ……	elle aurait aimé
nous ……	nous ……	nous aurions aimé
vous ……	vous ……	vous ……
ils auraient été	ils auraient eu	elles ……

FINIR	PRENDRE	ALLER
j' ……	j' ……	je serais allé(e)
tu aurais fini	tu ……	tu ……
on ……	elle aurait pris	il ……
nous ……	nous aurions pris	nous ……
vous auriez fini	vous ……	vous seriez allé(e)s
ils ……	elles ……	elles ……

2./ Souligne la forme verbale correcte au conditionnel passé :

1. Si cela avait été contagieux, nous aurons été / aurions été / serions été tous malades.

2. Si vous n'étiez pas arrivé, j' aurais attendue / aurai attendu / aurais attendu encore longtemps.

3. Sans le couvercle, elles seraient tombées / seraient tombé / auraient tombé dans la casserole.

3./ Complète en conjuguant le verbe demandé au passé du conditionnel :

aimer : Tu …… beaucoup …… nous revoir.

aller : Elles …… …… à la piscine si elles avaient eu le temps.

fleurir : S'il avait fait beau, tous les rosiers …… ……

voir : S'il avait fait jour, nous …… …… tous ces oiseaux.

avoir : On …… …… beaucoup de chance de gagner.

pleurer : Si j'avais vu ce film, j'…… …… avant la fin.